



MOIRÉ



*La Gazette
Moiréenne*

2018

2019





**Chères Moiréennes,
chers Moiréens,**

La grande réalisation de l'année 2018 a été les travaux d'agrandissement de notre mairie.

Il faut reconnaître que la place d'une mairie dans la vie de nos communes est très importante.

C'est le lieu où se prennent les décisions par l'intermédiaire d'une équipe municipale élue par les citoyens. C'est aussi une collectivité territoriale qui a pour mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population.

Nous disposons d'une seule pièce de 20 m² servant de secrétariat, de bureau du maire et d'accueil de la population.

À l'heure actuelle, nous ne pouvions plus continuer à travailler dans de telles conditions. Nous avons tout d'abord voulu privilégier le travail de notre secrétaire de mairie en lui réservant un bureau rien qu'à elle. Nous souhaitons aussi vous recevoir dans un lieu de confidentialité nécessaire à mes yeux, sans oublier une pièce pour vous accueillir où vous pourriez pendant votre attente, parcourir des documents mis à votre disposition. De plus, nous en avons profité pour isoler tous les murs extérieurs et les plafonds, ce qui va nous permettre d'améliorer considérablement la qualité énergétique de ce bâtiment. Ces travaux ont coûté : 54.916,03 € TTC (y compris la maîtrise d'œuvre et la mission de coordination sécurité et protection de la santé).

Nous avons obtenu une subvention du Département d'un montant de 16.970 € et nous allons percevoir le montant de la TVA.

Je remercie tous les artisans qui ont œuvré dans un planning serré à la bonne réalisation de ces travaux, tout en précisant que ce sont toutes des entreprises locales.

Voici les autres travaux réalisés en 2018 :

- La réhabilitation en appartement des pièces situées au dessus de la mairie, ce logement est d'ores et déjà loué ; l'achat de 3 luminaires pour les fêtes de fin d'année ; le remplacement des chaises de la salle "La Chapelle" ; la réparation des abat-sons à l'église ; la peinture des soubassements devant la mairie ; le changement d'une grille d'évacuation des eaux au Boucairon ; la réalisation d'une plateforme suite au déplacement des containers de tri sélectif ; les réfections de la chaussée à La Chanaz suite aux travaux du Syndicat d'Assainissement puis à Vignes Brun et la 2^e tranche des Verchères. Nous avons testé une nouvelle technique d'enrobé projeté sur la Route des Écureuils et la Route du Bois des Fées.
- Enfin, cette magnifique construction réalisée par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, construite sur un terrain acheté et viabilisé par la commune et mis à disposition : la crèche dénommée "Brin de Malice" qui a une capacité d'accueil de 25 enfants et 30 d'ici 2020. Merci au Président Daniel PACCOUD et à toute son équipe de nous avoir doté d'un si bel équipement.

Et pour 2019 ?

- La dénomination de toutes les voies est terminée et chacun s'est vu attribuer un numéro de maison.
- La réfection de la voirie : nous avons déposé auprès de la Communauté de Communes plusieurs propositions qui vont être chiffrées et nous ferons un choix selon notre budget.
- La matérialisation de places de parking devant la mairie.
- Les travaux de remise en état suite à la reprise des concessions abandonnées au cimetière.
- L'achat d'un véhicule en remplacement de notre camion "très essoufflé".

Je vous souhaite une belle année 2019 et reste à votre écoute.

Votre maire, Anny COMMANDEUR

Sommaire

Vie municipale	2-8
Vie associative communale	9-11
Vie associative intercommunale	12-15
Vie pratique	16-20

Vœux avec inauguration de la mairie agrandie



Lors des vœux de la municipalité du samedi 5 janvier, de nombreux Moiréens se sont retrouvés dans la salle du préau. Cela a été l'occasion d'inaugurer les locaux agrandis de la mairie en présence de Christophe Guilloteau, président du Conseil Départemental.

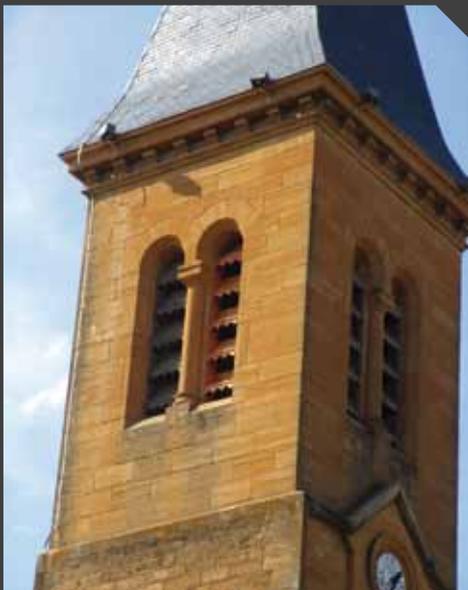


À cette occasion, une tuile peinte avec le blason de Moiré a été installée vers la nouvelle porte d'entrée de la mairie. Cette tuile a été réalisée par Zabou Bouland de Frontenas.



Commission bâtiments

Agrandissement de la mairie : les élus ont désormais une salle dédiée pour le conseil municipal et réfection de l'appartement situé au-dessus de la mairie avant sa mise en location.



Réparation des abat-sons de l'église.

Commission voirie

Réfection de la chaussée à la Chanaz suite aux travaux de raccordement à l'assainissement collectif par le SAVA (Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues), à Vignes Brun et sur le haut des Verchères.



Le chemin de Bussière a été mis en sens unique depuis l'arrêt de bus en direction de la route des Morguières car il était impossible de se croiser et il est de plus en plus emprunté avec la fréquentation de la nouvelle crèche "Brin de Malice".



Adressage

Pour faire face aux problèmes de livraison de colis de plus en plus nombreux, de courrier (fini le temps où un seul facteur passait sur la commune), mais surtout pour faciliter l'accès des moyens de secours, la municipalité a décidé de travailler sur la dénomination des voies et la numérotation des habitations. Cette action était aussi la condition pour la mise en place de la fibre sur la commune.

Une commission d'élus a été créée début 2018 pour répertorier les voies à dénommer. Les noms des voies ont été proposés puis validés par le conseil municipal en juillet 2018. La mise en place, des plaques et panneaux, a été réalisée début 2019. La distribution des numéros des habitations a été faite lors des permanences de la mairie fin février et début mars. Ceux-ci devront être posés par les habitants sur leur propriété.

Le changement d'adresse sur la carte grise doit se faire dans un délai de 1 mois en cas de déménagement.

Pour les véhicules immatriculés dans le nouveau système SIV, type AA-123-BB, le changement d'adresse est gratuit : on reçoit une étiquette à coller à l'emplacement de l'adresse sur la carte grise. Mais ce sera payant (2,76 €) à partir de la 4^e étiquette car une nouvelle carte grise sera éditée.

Dans l'ancien système d'immatriculation, type 111 AAA 69, la carte grise est payante : 2,76 € et il faudra changer les plaques d'immatriculation.

On peut se rendre sur service-public.fr ou ants.gouv.fr ; faire attention aux sites similaires qui sont des arnaques payantes.

Pour les papiers d'identité, il n'y a pas de délai.

Ci-dessous, l'adresse pour les démarches :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers>

Changement d'adresse en ligne sur site service-public.fr qui permet d'informer plusieurs organismes publics et privés simultanément :

- Caisses de sécurité sociale (CPAM, CMSA, CAF, CNMSS...),
- Caisses de retraite (Agirc-Arrco, Cnav...),
- Énergie (EDF, ENGIE, Direct Énergie),
- La Poste,
- Pôle Emploi,
- Service des Impôts,
- Services en charge des cartes grises.

Pour tout renseignement sur ces modifications, nous sommes à votre disposition lors des permanences à la mairie le vendredi entre 18h et 19h.



Action sociale

Pour le repas des aînés de plus de 70 ans de 2018, les CCAS de Moiré, Bagnols et Frontenas ont souhaité se regrouper pour la 4^e année consécutive. Le samedi 12 janvier 2019, le repas servi par le traiteur Berthet dans la salle d'animation rurale de Bagnols, a réuni 56 participants pour Bagnols, 55 pour Frontenas et 22 pour Moiré. Tous les convives ont été ravis de cette rencontre en commun avec la présence d'Yves Chermette, doyen de Moiré, et de son épouse Simone.



État civil 2018

Naissances



Mathieu BUTTE le 6 avril



Auguste TRECOURT le 23 avril

Mariages



Nathalie LAPOSTOLET
et Jérémy CHATEL
le 15 septembre



Jonathan GOOS
et Caroline DA LAGE
le 1^{er} décembre

Décès



Claude LOYET
le 23 octobre

Roger PERRETEN
le 7 novembre



Le fleurissement du village

L'année 2018 est passée avec ses rendez-vous habituels : taille des arbres et arbustes, préparation des massifs, rafraîchissement des pots. Mi-mai, l'équipe traditionnelle, active et volontaire s'est réunie pour la mise en place de centaines de plants de fleurs : fuchsias, bégonias, géraniums, œillets d'Inde, pétunias, tabacs... qui ont apporté ces couleurs qui se marient bien entre elles et embellissent nos façades en Pierres Dorées.



Après la plantation de l'albizzia en bordure du city-stade, en hommage à Michel Morel, maire décédé le 18 août 2016, une stèle à son nom a été mise en place au pied de l'arbre.



Pour récompenser le travail de l'équipe, le jury de l'Office de tourisme du Beaujolais des Pierres Dorées a décerné à notre commune, le Prix du recyclage pour les contenants repeints en harmonie de tons avec les huisseries, pour le réfrigérateur installé en face de l'église et transformé en boîte à lire et pour la tondeuse écologique du bassin de rétention qui a accueilli 5 nouveaux membres.



La bibliothèque de rue a été installée à côté de la salle de la Chapelle, à l'initiative de Madame le maire. Dans un frigo récupéré et relooké, chacun peut venir déposer ou prendre un livre, le rapporter ou pas. Les bancs à proximité invitent à la lecture sur place lorsque le temps le permet.

La commission fleurissement



ARTISAN
PLATRIER PEINTRE
RÉNOVATION
DÉCORATION

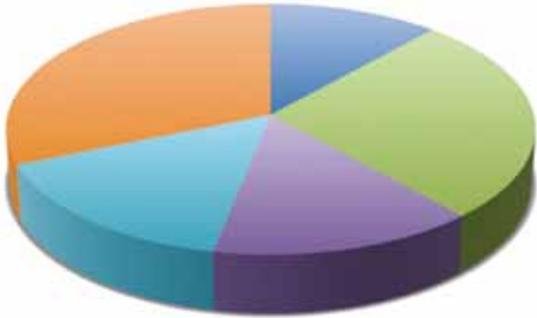
Z.A. les Bruyères - 69620 BAGNOLS
Tél./Fax 04 74 72 40 80 - Tél. 06 76 29 89 39
Siret 305 539 447 00055 - APE/NAF 454 J



Neuf et Restauration
286 rue du Stade - 69490 SAINT ROMAIN DE POPEY
06 80 98 23 21 - 04 74 05 82 32
gerard.chaverot@orange.fr

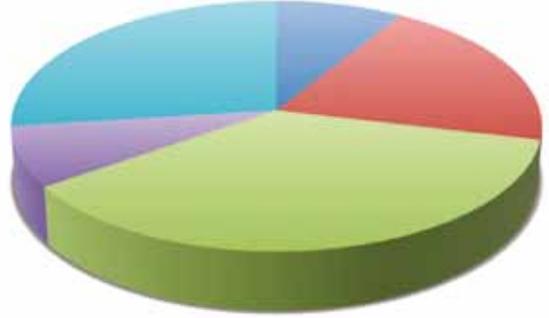
Budget primitif 2019

Dépenses de Fonctionnement : 211 009 €



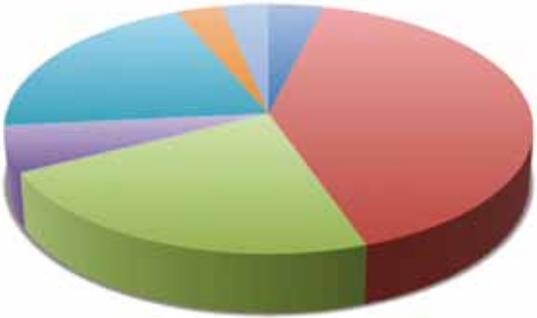
Charges Financières et gestion courante	24 500 €	12%
Virement section investissement	56 579 €	27%
Atténuation de produits	31 000 €	15%
Charges de personnel	32 830 €	15%
Charges à caractère général	66 100 €	31%

Recettes de Fonctionnement : 211 009 €



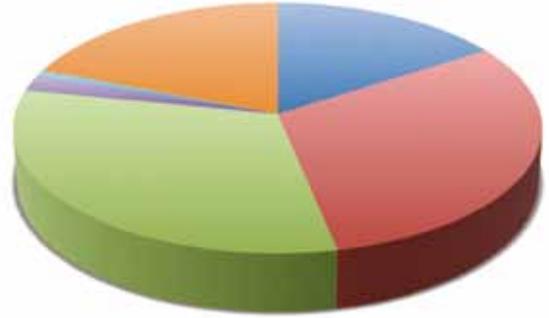
Produits de gestion courante	18 440 €	9%
Dotations et participations	42 200 €	20%
Impôts et Taxes	76 985 €	36%
Produit des services	16 400 €	8%
Excédent antérieur	56 984 €	27%

Dépenses Investissement : 183 063 €



Remboursement d'emprunts	6 940 €	4%
Bâtiments divers	74 828 €	41%
Divers	41 772 €	23%
Acquisition matériel divers	11 000 €	6%
Voirie	36 773 €	20%
Frais PLU	5 750 €	3%
Poteaux incendie	6 000 €	3%

Recettes Investissement : 183 063 €



FCTVA et TA	29 000 €	16%
Virement de la section fonctionnement	56 579 €	31%
Solde d'exécution reporté	57 445 €	31%
Vente caveaux	3 964 €	2%
Divers	1 180 €	1%
Excédent de fonctionnement	34 895 €	19%



CENTURY 21
COQUILLAT IMMOBILIER
TÉL. 04 74 65 98 50
31 route de Villefranche
69480 ANSE

Transaction | Gestion | Syndic | Entreprise | Commerce

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIEN CENTURY 21

GARAGE MECA SERVICES
DEBOURG Pascal - Agent Commercial
811, route des Ponts Tarrets - 69620 Le Bois d'Oingt
Tél. 04 74 71 87 96 - Fax 04 74 72 43 35
meca.debourg@wanadoo.fr

Contact CCBPD : Domaine des Communes

1277 route des Crêtes 69400 ANSE

Té. 04 74 67 00 25 et contact@cc-pierresdorees.com

Site internet : www.cc-pierresdorees.com

Le conseil communautaire, composé de 58 membres, est présidé par Daniel Paccoud, maire de Pommiers, assisté de 13 vice-présidents.

• Alix • Ambérieux d'Azergues • Anse • Bagnols • Belmont d'Azergues • Chamelet • Charnay • Chasselay • Châtillon d'Azergues • Chazay d'Azergues • Chessy les Mines • Civrieux d'Azergues • Frontenas • Lachassagne • Le Breuil • Légnay • Les Chères • Létra • Lozanne • Lucenay • Marcilly d'Azergues • Marcy sur Anse • Moiré • Morancé • Pommiers • Porte des Pierres Dorées • Saint Jean des Vignes • Saint Vérand • Sainte Paule • Ternand • Theizé • Val d'Oingt

Compétences : Enfance et jeunesse, aménagement du territoire, environnement dont la politique des rivières, développement économique, touristique et culturel, gestion des équipements sportifs, logement social et transport des personnes isolées.

Une nouvelle crèche à Moiré : "Brin de Malice"

Depuis plus de 20 ans, la commune de Moiré a hébergé dans le bâtiment attenant à la mairie un Multi Accueil pour 12 enfants. La municipalité a mis à la disposition de la CCBPD un terrain de 1400 m² sur lequel la Communauté de communes a financé (avec des aides du Département et de la CAF) la construction d'une nouvelle structure qui a permis de regrouper la P'tite Ribambelle de Moiré et les Ribambins du Val d'Oingt. Ce nouvel établissement baptisé "Brin de Malice" a ouvert ses portes fin août 2018. Environ 350 m² de bâtiments et 120 m² de surfaces extérieures ont été aménagées pour accueillir les petits du secteur âgés entre 10 semaines et 3 ans avec une capacité de 30 places.

Un espace pour le relais d'assistantes maternelles (RAMI JOUJUBUS) a également été créé dans le bâtiment.



Accueil occasionnel dans les crèches :

Il est possible pour les parents de bénéficier d'un accueil occasionnel de leurs enfants dans une des crèches de la communauté de communes.

L'accueil est considéré occasionnel lorsque les besoins de garde pour un enfant sont connus à l'avance, mais sont ponctuels et non récurrents. L'enfant pourra être accueilli sur une journée, voire une ½ journée par semaine (sans jour préalablement fixé de manière régulière mais en fonction des disponibilités de la crèche qui informe les parents intéressés quelques jours à l'avance). Pour le bien-être de l'enfant, cet accueil demande de la régularité. Il faut donc que l'enfant fréquente la crèche chaque semaine, voire tous les dix jours maximums, pour y trouver un bienfait à son équilibre. Attention, l'enfant doit être connu de la crèche, c'est-à-dire être inscrit et avoir connu une phase d'adaptation.

Si ce mode de garde vous intéresse, contacter directement les directrices des crèches de la Communauté de communes.

Pour tout renseignement ou inscription d'un enfant dans une des 13 crèches de la CCBPD :

Sophie Nieborak
Tél. 06 43 22 01 93 ou petiteenfance@cc-pierresdorees.com

Le Beaujolais labellisé "UNESCO Global GEOPARK" en avril 2018 !

Le Beaujolais fait désormais partie du réseau des "UNESCO Global Geopark" : 140 territoires à la géologie exceptionnelle à travers le monde et le 7^e en France !

Connu dans le monde entier pour ses vins, le Beaujolais a hérité d'une des géologies les plus riches et complexes de France et par certains aspects, de la Terre ! C'est pour valoriser ce patrimoine exceptionnel que le Beaujolais a été labellisé.

Participez, en famille ou entre amis à des géo-événements : animations, balades commentées, conférences, événements sportifs, expositions, ateliers, dégustations de produits du terroir... pour découvrir le Geopark du Beaujolais.

Partez à la découverte des géosites, ces lieux qui révèlent toute la richesse du Geopark Beaujolais !

Tout le programme sur le site internet :

geopark-beaujolais.com



✓ Vie associative communale



Le Comité des fêtes



Lors de l'assemblée générale du Comité des fêtes du 15 mars 2019, un nouveau bureau a été élu avec Laure Dufloux, présidente, Tiphaine Morel, trésorière et Juliette Capiaux, secrétaire.

Pour les projets de l'année 2019, après le succès de la fête de la chandeleur du 2 février qui sera renouvelée en 2020, le Comité des Fêtes de Moiré vous propose les manifestations suivantes :

- **Fête de la Saint-Pierre : samedi 6 juillet**
- **Fête des Lumières : dimanche 8 décembre** en partenariat avec la municipalité

Ces rendez-vous sont toujours des moments de convivialité, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir.

Contact :

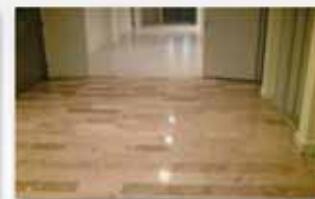
Juliette Capiaux - Tél. 06 30 94 88 62

René VILLAIN Nettoyage

Vitrierie, Marbre, Parquet, Décapage, Métallisation, Entretien de bureaux...
Spécialiste entretien crèches, Centres aérés, écoles...

Professionnels ou Particuliers : mon savoir-faire et mon professionnalisme
sont à votre disposition !

Une réelle polyvalence



René VILLAIN

Port : 06 29 41 60 35 - Tél./Fax : 09 51 14 91 03

Mail : rene.villain@free.fr

343 Route des Bruyères 69620 FRONTENAS

La Société de chasse

La Société de chasse de Moiré compte quatorze adhérents.

Le bilan de la saison 2018-2019 est positif avec des lièvres, des faisans et des perdrix mais toujours peu de lapins.

Les deux chevreuils attribués ont été inscrits au tableau de la chasse par Michel Carron et un invité. En gigue et en civet, ils ont été mis à l'honneur lors du banquet du 9 février qui a réuni une trentaine de convives dans la salle de la chapelle de Moiré. Un concours de belote a clôturé cette journée conviviale.

Les chasseurs vont renouveler l'organisation du ball-trap qui aura lieu les 6 et 7 juillet 2019.

Il est rappelé à tous que, pendant la période de nidation du 15 avril au 30 juin, les chiens doivent être tenus en laisse hors des chemins.



La chasse est ouverte à partir du 8 septembre sauf pour les lièvres et les perdrix (premier dimanche d'octobre) jusqu'au premier dimanche de janvier.

Bureau de la Société :

Président : Michel Carron

Vice-président : Claude Carron

Trésorier : Edy Garcia

Trésorier adjoint : Jean-Paul Gros

Secrétaire : Jean-Pierre Morel

Secrétaire adjoint : Serge Roux

Stracchi

Travaux Publics - Canalisations

6 A Rue de la Chapelle d'Yvours

69540 IRIGNY

Tél. 04 78 50 26 50 - Fax 04 78 50 09 07

Vie associative communale

Le Billard Club de Moiré

Les années se suivent et se ressemblent... heureusement !

Comme les précédentes, l'année 2018 a été marquée par la convivialité et la bonne humeur animant les membres du Billard Club de Moiré. En dépit de ses modestes moyens financiers, le Billard Club de Moiré a pu améliorer sa salle de jeu en achetant trois tabourets et deux chaises. Du confort et de la gaieté en plus !

Voici les résultats des compétitions de 2018 :

Coupe du Sponsor : Vainqueur équipe de Charnay (Gorget – Bonamy – Dias – Forestier) devant Val d'Oingt et Chessy/Frontenas.

Championnat – finale : Lambert Fouillet, sacré champion bat Jean-Michel Mialhe.

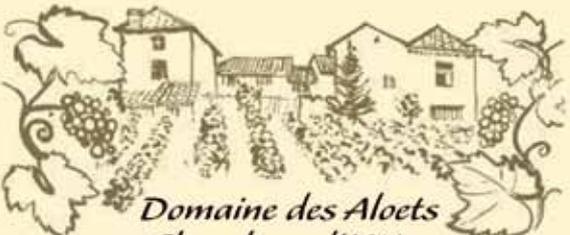
Cazin – finale : Le duo Gilles Garnier – Alain Hueber bat Jean-Michel Mialhe – Lucien Rampon.



Lors de l'assemblée générale du 7 septembre, élection d'un nouveau secrétaire, Jean-Michel Mialhe, et d'un nouveau trésorier-adjoint, Lambert Fouillet.

Bonne année à toutes et à tous.

Le Bureau



Domaine des Aloets
Chambres d'Hôtes

Rue Pierre Poitrasson - Le Bourg - 69620 Moiré
m.morel7@numericable.com - 04 74 71 68 02
Mobile : 06 51 37 48 15 - www.aloets.com

DOMAINE
DES
PRÉVELIÈRES
Famille Morel-Sergé
GRANDS VINS DES PIERRES DORÉES

986 route du layet du bas - OINGT 69620 VAL D'OINGT
Quentin 06.89.40.85.33 - Gaëtan 06.75.84.65.44
Tél. 04.74.71.84.61

d.prevelieres@live.fr
www.domainedesprevelieres.com



EURL MENUISERIE PROST

44 Rue Jacques Cortay
LE BOIS D'OINGT
69620 VAL D'OINGT
Tel : 04.74.71.61.14
@ : eurl.menuiserieprost@laposte.net
Site : www.menuiserie-prost.fr



KALITP
Conseils et Travaux Professionnels de Qualité

Terrassement / VRD
Aménagement de terrain
Piscine / Enrochement

kalitp@orange.fr
ZA Les Plaines – 69620 Saint Laurent d'Oingt
Tél : 06 98 03 93 98 – Fax : 04 37 49 02 35

Le Qi-Gong

Pour la 7^e année, Pierre-Ange Marino (pratiquant et enseignant d'arts martiaux et énergétiques d'extrême Orient), propose un cours de Qi-Gong (gymnastique énergétique chinoise) le jeudi soir de 18h45 à 20h à la salle du Préau de Moiré tout au long de l'année, vacances scolaires comprises.



Une vingtaine de personnes assidues, de plusieurs villages (Moiré mais aussi Frontenas, Chambost-Allières, Theizé, Val d'Oingt, Bagnols, Saint-Germain-Nuelles, Villefranche-sur-Saône, Denicé, Le Perréon, Anse et Jassans) pratiquent cette activité et sont des adeptes convaincus par les bienfaits de cette discipline qui se déroule dans une ambiance très amicale et studieuse.

Le terme Qi-Gong sera traduit par : le travail qui consiste à capter l'énergie, afin de nourrir notre corps et de la faire circuler dans notre organisme pour renforcer notre santé.

Son but : garder la jeunesse du corps et de l'esprit, augmenter la résistance à l'effort et aux infections, chasser la maladie, améliorer la mémoire, retarder le vieillissement, vivre sans stress.

Pierre-Ange Marino enseigne cette discipline depuis 1986 en différents lieux. C'est un enseignant, professionnel, confirmé et reconnu par le Ministère des Sports.

Contact :

Marino Pierre-Ange
Tél. 04 74 02 83 50

Site : www.budo-tradition.org

Mail : pierre-ange.marino@wanadoo.fr

nicolas.fayot@orange.fr

nicoElec
ELECTRICITE GENERALE

Neuf &
Rénovation

INSTALLATION & DEPANNAGE

**ALARME
DOMOTIQUE
CHAUFFAGE
ASPIRATION CENTRALISÉE
RESEAU INFORMATIQUE
VMC**

06 80 93 12 35

Le Vissoux 69620 SAINT-VERAND

Vie associative intercommunale

ADMR du Cœur des Pierres Dorées

BAGNOLS - COGNY – FRONTENAS – MOIRÉ – JARNIOUX – THEIZÉ – VILLE SUR JARNIOUX

L'association ADMR d'aide à domicile de Theizé a été créée en 1960 pour les familles, les personnes âgées et les personnes handicapées.

• Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf lundi après-midi et jeudi après-midi).

Maison des services ADMR dans des locaux accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite.

47, rue Saint Antoine - Le Bourg (ancienne poste)

69620 Theizé

Tél. 04 74 71 15 34 (répondeur en dehors des horaires)

Courriel : admr.despierresdorees@fedeb69.admr.org

• DOMAINES D'INTERVENTION

1. Pour les personnes âgées et ou handicapées :

- aide à la personne
- aide aux travaux ménagers
- transport (courses, médecin...)
- téléalarme

2. Pour les familles :

- assistance familiale personnalisée
- tâches ménagères
- accompagnement à l'école et aide aux devoirs
- garde d'enfants à domicile

3. Pour tous :

- portage des repas avec repas assurés 7 jours sur 7, adaptés au régime de chacun

Ces services peuvent éventuellement bénéficier d'une aide financière de la part des caisses de retraites ou du département avec l'ADPA. Le bénéficiaire reste redevable d'une participation variable selon ses ressources.

AVANTAGE FISCAL : 50 % des sommes dépensées sont déductibles des impôts sur le revenu et depuis le 1^{er} janvier 2017, généralisation du crédit d'impôt accordé à toutes les personnes aidées même si elles sont non imposables.

Le service ADMR s'engage à réaliser ses interventions dans le respect de la liberté, du mode de vie, de la vie privée, de l'intimité et de la sécurité des bénéficiaires.

L'association a obtenu l'agrément service aux personnes et qualité : SAP n° 377804471, le 12 janvier 2012.



• FONCTIONNEMENT DU SERVICE

1. Les aides à domicile :

- Les intervenantes sont porteuses d'une carte professionnelle.
- Elles bénéficient d'une formation tout au long de leur parcours professionnel permettant de garantir une bonne qualité de service.
- Le remplacement du personnel est assuré en cas de maladie, vacances ou formation.
- Sur la commune de MOIRÉ, elles sont intervenues en 2018, auprès de 8 personnes pour 561 heures.

2. L'association :

L'association est l'employeur du personnel d'intervention. Elle est gérée par un bureau et un conseil d'administration réunissant une trentaine de bénévoles issues des communes où l'association a son activité.



LES MEMBRES DU BUREAU :

Présidente : Lucie BOCCOZ

Vice-président : Maurice MOIROUD

Trésorière : Alice DEGUS

Secrétaires :

Cécile ABATE MAURIN et Marie-Noëlle SURREL

Outre la gestion quotidienne, des actions sont menées chaque année pour aider au financement de l'association, comme la vente de plantes fleuries lors de la fête des mères et la vente de calendriers en fin d'année. À ces occasions, les usagers et leurs familles sont sollicités.

L'association recherche des auxiliaires de vie.

Un centre social et culturel associatif ouvert à tous
Quels que soient l'âge ou la commune d'origine



CAP Générations

CAP Générations est une association gérée par des habitants qui ont décidé de faire vivre et d'animer un territoire autour de projets partagés.

Des commissions de travail composées d'habitants, d'adhérents, de bénévoles et de professionnels sont chargées de mettre en place des activités et des actions en direction de tous les publics.

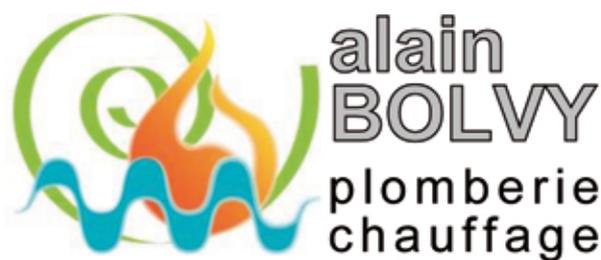
- **Des activités de loisirs :** CAP sur la forme (Pilates, renforcement musculaire, sophrologie...), des ateliers de discussion en anglais et espagnol, de l'art floral, des ateliers "cuisine", l'atelier d'échecs.
- **Des temps culturels et festifs :** récits de voyages, concerts, théâtre, cabaret...
- **Des temps conviviaux :** CAP Café, les jeudis matin d'école et l'Heure du Thé, 2 lundis après-midi par mois.
- **Un jardin partagé, CAP'ucine et Romarin** (en partenariat avec l'association Mines de Liens) pour cultiver ensemble et partager des compétences.
- **Un accompagnement à la recherche d'emploi,** CAP sur l'emploi (entrée au 1582 route de la Vallée, 2^e étage) où une équipe de bénévoles assure des permanences les lundis de 9h à 11h, les mardis de 16h à 18h et les samedis de 9h30 à 11h30 – celemploichatillon@free.fr – 04.78.43.96.56
- **Des Lieux d'Accueil Enfants/Parents** (en partenariat avec la CCBPD), Cabanabulle à Lozanne et Parent'aise à Anse : dédiés aux enfants de moins de 6 ans accompagnés, les samedis matin entre 9h30 et 12h.
- **Un accompagnement scolaire différent :** ateliers collectifs avec un support ludique, pour les enfants de l'école primaire qui rencontrent des difficultés dans leur scolarité.
- **Des actions de solidarité,** en partenariat avec la Maison du Rhône, la MSA et le Secours Catholique : **"Les jeudis de la traboule"** au Bois d'Oingt, où des personnes isolées se retrouvent pour échanger et organiser des sorties, partager des après-midi jeux.

CONTACT : Karine MALLARD

Accueil du public du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Centre social et culturel CAP Générations
Place de la Poste - 69380 Châtillon
04 72 54 48 76 ou cap.generations@numericable.com
ou www.capgenerations.org

Le "P'tit Coup de Pousses" au Bois d'Oingt, une épicerie solidaire où des familles et personnes orientées par les travailleurs sociaux peuvent acheter des denrées alimentaires à prix très réduit.

- **Les vacances en famille,** dispositif d'accompagnement individuel et collectif permettant à des familles en difficulté d'avoir accès aux vacances.
- **Le secteur Jeunes :** un accueil dédié à tous les ados de 11 à 18 ans qui fonctionne toute l'année.
 - Pendant les vacances scolaires : de 8h30 à 18h30 à Châtillon avec activités, sorties, stages ou séjours.
 - En dehors des vacances : les mercredis entre 12h30 et 18h, à Val d'Oingt, à Châtillon et à Chazay.
 - Les vendredis : de 17h à 21h30, à Châtillon.
 - Nouveauté : une section 18-25 ans pour continuer à accompagner les plus âgés dans la mise en place d'actions et de projets.
 - Les formations BAFA ou formation premier secours à Châtillon.



alain
BOLVY
plomberie
chauffage

www.bolvoy-energie.com

Tél/Fax: **04.74.71.69.00**

Zone d'activité Les Plaines

SAINT LAURENT D'OINGT

69620 VAL D'OINGT



Agréé

- QualiBat RGE
- QualiBois RGE
- QualiPac RGE
- QualiGaz

- ✓ Plomberie
- ✓ Sanitaire
- ✓ Energie Renouvelable
- ✓ Chauffe-Eau Solaire
- ✓ Pompe à Chaleur
- ✓ Chaudières
- Bois/Granules/Gaz/Fioul

Vie associative intercommunale

Le RAMI Joujoubus

Un espace convivial, d'échanges, d'écoute, de médiation, d'informations et d'animation



Le RAMI Joujoubus est un lien entre les familles en recherche d'un mode de garde et les assistantes maternelles qui travaillent sur le territoire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD).

Il concerne 108 assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental du Rhône sur un secteur de 13 communes.

Pour les parents, le relais propose un accompagnement dans la recherche d'assistante maternelle, dans les fonctions d'employeur et de parents. Des permanences se tiennent sur rendez-vous du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30, dans les locaux de la crèche "Brin de Malice", 180 rue Pierre Poitrasson à Moiré.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, le relais propose un accompagnement dans l'exercice de leur profession avec soutien administratif, éducatif et pédagogique. C'est un lieu où toutes les assistantes maternelles peuvent venir échanger sur les problématiques liées à l'accueil à domicile.

Il propose également un soutien aux assistantes maternelles dans leur parcours de formation continue. Des groupes sont constitués en fonction de thèmes choisis. Ce qui permet l'organisation des formations sur le territoire.

Le RAMI Joujoubus organise des temps d'animations, encadrés par une éducatrice de jeunes enfants, où les assistantes maternelles avec les enfants dont elles ont la responsabilité, sont accueillies avec bienveillance et écoute.

Des temps d'animation particuliers sont proposés : racontes-tapis, ateliers créatifs...

Laurie Debize, psychomotricienne intervient régulièrement lors des temps collectifs pour soutenir les assistantes maternelles au niveau de l'accompagnement du développement psychomoteur des enfants. Le Joujoubus se déplace sur 11 communes du territoire. L'accueil est libre de 8h45 à 11h15 du mardi au vendredi. Dans chaque salle, un espace est aménagé avec du matériel adapté (coin bébé sécurisé, coin dinette, coin garage, jeux de construction, puzzles, livres...). Pour tous ces temps d'animation particuliers une inscription préalable est demandée.

Des temps forts sont aussi proposés aux assistantes maternelles, aux enfants et à leurs parents (temps festifs, sorties, soirées conférence-débat...). Une fois par mois, une visite à la maison de retraite du Bois d'Oingt est organisée. "Les enfants et les personnes âgées chantent ensemble. Ces rencontres sont d'une grande richesse" confie Christine, une des assistantes maternelles.

Vendredi 8 mars, le RAMI a organisé un carnaval pour fêter l'arrivée du printemps. À partir de la salle du Préau de Moiré, les participants ont défilé dans le village. Puis, de retour à la salle, le carnaval s'est terminé autour d'un repas partagé très apprécié par les enfants.

**VOUS POUVEZ CONTACTER L'ANIMATRICE
POUR TOUT RENSEIGNEMENT :**

Anne Olympe au 06 99 28 21 19
rami.joujoubus@cc-pierresdorees.com

Vie
pratique

Boutique solidaire - Café convivial



2019 : Puces Café a entamé avec enthousiasme sa 7^e année d'existence !



En 2018, grâce aux ventes en boutique (les samedis matin et mercredis après-midi) et aux quatre braderies annuelles, Puces Café a pu distribuer 19 000 euros à des associations locales à caractère social ou humanitaire (87 000€ depuis sa création en 2012, et aussi lutter contre le gaspillage en donnant une deuxième vie à de nombreux objets, vêtements, livres etc... et permettre à chacun de s'équiper ou simplement de se faire plaisir pour quelques euros.

En mars, la boutique met l'accent sur les articles de mercerie: fils, laines, tissus, boutons, tout ce qu'il faut pour réaliser vos envies à petits prix !

Et si l'envie vous prend de devenir adhérent ou même de rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas: vous pourrez participer au tri, à la mise en boutique, à la décoration de la boutique, aux transports des invendus à Oasis, aux permanences, etc... Toutes ces équipes travaillent fort et recevraient avec joie de nouvelles recrues!



Nous contacter : Tél. 06 85 86 15 93

Adresse : 15 Place du Lavoir 69380 Châtillon

Site internet : www.pucescafe.org

Mail : contact.pucescafe@gmail.com

Facebook : <http://www.facebook.com/PucesCafe>

Pour 2019 :

Braderies organisées
par Puces Café :
15 juin, 26 octobre

Edy Garcia

Charpente
traditionnelle
Couverture

Tél. 04 74 71 84 87 - Fax 04 74 71 14 78
Mobile : 06 30 27 86 45 - garcia.edy@orange.fr

Pool house
Auvents
Parquets
Mezzanine

124, ruelle du Plastre
69620 LE BOIS D'OINGT

Frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité⁽¹⁾ et la santé des abeilles⁽²⁾.

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE LUTTE RÉGIONAL

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS⁽³⁾, en partenariat avec la FREDON⁽⁴⁾, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



COMMENT SIGNALER UN INDIVIDU OU UN NID ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 69 : 04 78 19 60 60 - FREDON : 04 37 43 40 70

frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr

2017 : PROGRESSION MODÉRÉE DU NOMBRE DE NIDS DÉCOUVERTS

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes.

Dr Prémila CONSTANTIN
Section apicole GDS Rhône-Alpes

⁽¹⁾ Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

⁽²⁾ Arrêté du 26 décembre 2012

⁽³⁾ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

⁽⁴⁾ FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

A poster with a background of a tree and a wasp nest. It features two inset photos: one of a wasp on a leaf and one of a wasp on a nest. The text is in French and provides contact information for reporting sightings.

Le frelon asiatique

**Vous suspectez sa présence.
Prenez une photo de l'insecte ou du nid.
Contactez nous :**

GDS 69 ☎ 04 78 19 60 60 ✉ gds69@gds69.asso.fr
FREDON Rhône-Alpes ☎ 04 37 43 40 70
✉ frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr
Plus d'infos sur : www.fredonra.com

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

A business card for Arnaud CHAPIT, featuring a logo for 'Les Pierres d'Eau' and contact information.

Les Pierres d'Eau
Les baux des pierres durées

Arnaud CHAPIT
06 82 91 91 49
contact@lespierresdeau.fr

ZA Les Plaines 69620 St Laurent d'Oingt
Fax 04 37 49 02 35
www.lespierresdeau.fr

Collecte des déchets : Rappel

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le mercredi matin même si le jour est férié. Il est conseillé de sortir la poubelle la veille au soir.

TRI SÉLECTIF

Depuis 18 mois, une poubelle à couvercle jaune de 240 litres a été distribuée gratuitement par la CCBPD à chaque foyer pour y stocker les emballages légers. Pensez à vérifier la liste des emballages affichée sur le couvercle des poubelles ! En cas de doute, mettez dans la poubelle des ordures ménagères.

La collecte : le lundi matin des semaines impaires du calendrier annuel.

La poubelle doit être sortie la veille et rentrée le jour de la collecte.

Les colonnes destinées au verre et aux journaux ont été déplacées sur une nouvelle plateforme un peu avant l'abri bus sur l'esplanade des Pierres Dorées, suite à la construction du nouveau multi-accueil.

Rappelons 4 bonnes raisons de trier ses déchets ou d'aller dans une déchetterie :

- 1- Pour pouvoir recycler, le tri sélectif est indispensable
- 2- Pour protéger notre sol, notre eau... et donc notre santé : abandonner ses déchets en pleine nature, c'est polluer notre terre.
- 3- Pour préserver nos ressources naturelles : trier nos déchets pour qu'ils soient réemployés ou transformés, c'est économiser nos ressources naturelles.
- 4- Pour économiser l'énergie et protéger l'emploi : fabriquer de nouveaux produits à partir de matières premières recyclées est source d'économie d'énergie et trier ses déchets, c'est favoriser la création d'emploi de proximité.



DÉCHETTERIES

THEIZÉ : Lieu-Dit le Merloup - Tél. 04 74 71 67 65

Fermeture : lundi toute la journée, mardi matin et mercredi matin

Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h

Mardi au jeudi : 14h-17h - Vendredi et samedi : 14h-18h

SAINT LAURENT : ZA les Plaines - Tél. 04 74 71 13 02

Fermeture : lundi matin, mardi, mercredi et jeudi après-midi

Du mardi au samedi : 9h-12h

Lundi : 14h-17h - Vendredi et samedi : 14h-18h

ANSE : avenue de Lossburg - Tél. 06 76 99 33 92

CHAZAY : route de Saint Antoine - Tél. 06 37 04 29 18

Depuis le 2 janvier 2019, les horaires d'ouverture de la déchetterie de Chazay ont été modifiés.

Ouverture supplémentaire : le mardi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE EST INTERDIT

EN CAS DE NON RESPECT, UNE CONTRAVENTION DE 450 euros PEUT ÊTRE APPLIQUÉE (article 131-13 du nouveau code pénal).

Location des salles communales

Tarifs au 1^{er} janvier 2019



LA CHAPELLE

70 personnes maximum
80 m² - 70 chaises - 18 tables

PERSONNES EXTÉRIEURES À LA COMMUNE

Durée	du 1 ^{er} octobre au 30 avril	du 1 ^{er} mai au 30 septembre	Caution
Forfait week-end	480 €	360 €	400 €

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES À LA COMMUNE

Durée	du 1 ^{er} octobre au 30 avril	du 1 ^{er} mai au 30 septembre	Caution
Location ½ journée	130 €	100 €	400 €
Location 1 journée	190 €	130 €	400 €

HABITANTS DE LA COMMUNE

Durée	du 1 ^{er} octobre au 30 avril	du 1 ^{er} mai au 30 septembre	Caution
Location 1 journée	190 €	130 €	400 €
Location 2 journées	285 €	165 €	400 €

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Durée	du 1 ^{er} octobre au 30 avril	du 1 ^{er} mai au 30 septembre	Caution
Location 1 journée	125 €	65 €	400 €
Location 2 journées	140 €	80 €	400 €

LE PRÉAU ... 40 personnes maximum - 60 m² - 44 chaises - 10 tables

HABITANTS DE LA COMMUNE

Durée	du 1 ^{er} octobre au 30 avril	du 1 ^{er} mai au 30 septembre	Caution
Location 1 journée	100 €	80 €	400 €
Location 2 journées	151 €	111 €	400 €

CONDITIONS DE RÉSERVATION

- 1 - La réservation ne sera effective qu'après le dépôt du chèque de caution, établi à l'ordre du Trésor Public. Après vérification de l'état des lieux par la personne responsable, le chèque de caution sera détruit si la salle est rendue propre.
- 2 - La location de la salle sera encaissée par le Trésor Public qui vous fera parvenir un avis à payer.

Mairie de Moiré

Téléphone : 04 74 71 75 31

Courriel : mairie.moire@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

lundi 9h30-12h et mercredi 10h-12h

Permanences des élus :

Le maire : lundi 10h-11h30

Les adjoints : mercredi 11h-12h et vendredi 18h-19h

Appels d'urgence

18 POMPIERS

15 SAMU

17 POLICE/GENDARMERIE

112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

(à partir d'un portable)

Numéros utiles

04 74 67 00 25 CCBPD

(Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées)

04 74 71 15 34 ADMR

admr.despierresdorees@fed69.admr.org

04 74 09 29 29 HÔPITAL de VILLEFRANCHE

08 11 65 76 58 CLINIQUE du BEAUJOLAIS ARNAS

04 72 11 69 11 Centre ANTI-POISON

04 78 61 89 50 Les GRANDS BRÛLÉS

09 72 67 50 69 Dépannage d'urgence EDF

09 77 40 11 30 Dépannage d'urgence

SERVICE des EAUX

04 74 71 60 16 MAISON du RHÔNE

(renseignements administratifs)

Une seule adresse :

www.moire-en-beaujolais.fr

pour découvrir notre commune

et ses liens utiles.

CARTE D'IDENTITÉ :

Depuis le 21 mars 2017, la commune n'est plus habilitée pour effectuer les demandes de cartes d'identité. Il faudra se rendre dans les mairies équipées du matériel biométrique (Bois d'Oingt ou Anse pour les plus proches) et prendre rendez-vous au préalable.

RAPPEL :

En cas d'arrêt cardiaque, un défibrillateur a été installé dans les toilettes à côté du billard club sous la mairie.

LES ACTIVITÉS BRUYANTES effectuées par les particuliers telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression etc., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

– Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

– Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

– Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

MENTIONS LÉGALES

Rédaction :

Anny Commandeur

Catherine Lapostolet

Jean-Daniel Rongières

Pascale Colnel

Création graphique et réalisation :

EDICREA Studio Graphique

69640 Denicé

www.edicrea.com

06 72 20 20 65

Images collectées par Catherine Lapostolet

Responsable de la publication : Anny Commandeur